



Association Générale
des Conservateurs
des Collections Publiques
de France

Section fédérée
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Membre du Réseau européen des Living Labs



Association Générale
des Conservateurs
des Collections Publiques
de France

Section fédérée
Languedoc Roussillon

Livre Blanc des Musées de France

*Présentation le vendredi 14 octobre 2011- 10 heures
Carré d'Art - Nîmes – salle de conférence
16, place de la Maison Carrée
30000 NIMES*

AGCCPF PACA

17, rue Gaston de Saporta
13100 AIX-EN-PROVENCE
Téléphone : 04 42 99 22 37

AGCCPF Languedoc Roussillon

Adresse postale : Musée du Vieux Nîmes -
Place aux Herbes - 30 000 Nîmes
Téléphone : 04 66 76 73 70

Cette rencontre est organisée en partenariat avec les Groupements des Associations d'amis de musées des Régions PACA et Languedoc Roussillon.

Relations avec la Presse :
Lucile OBERSON
agccpfpaca@free.fr
www.musees-mediterranee.org



Programme

Soyons ambitieux pour les musées de France !

Le Livre Blanc des Musées
de
l'Association Générale des Conservateurs
des Collections Publiques de France
Carré d'Art – salle de conférence - Nîmes
Vendredi 14 octobre 2011

10h-10h30	Accueil des participants
10h30-11h30	Présentation par Christophe Vital, Président de l'AGCCPF, des grandes lignes du Livre Blanc et de ses principales préconisations
11h30-13h	Débat et questions avec la salle
13h-14h30	Déjeuner libre
14h30	Visite des musées de Nîmes

Ce qu'en a dit la Presse nationale...

« Les conservateurs de musée expriment leur malaise dans un « livre blanc » dans lequel ils s'inquiètent d'un désengagement financier de l'Etat notamment en région et de la transformation des musées en « entreprises » au détriment de leur mission de service public.

Le rapport intitulé « Soyons ambitieux pour les musées de France » a été rédigé par Christophe Vital, président de l'Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France (AGCCPF).

Ce texte de 130 pages (...) est le fruit de 2 ans de réflexion et d'échanges au sein de l'Association qui compte parmi ses adhérents une très grande partie des conservateurs français.

« Il y a eu un âge d'or des musées », entre 1970 et 2000, a déclaré à l'AFP M. Vital, conservateur départemental des musées de Vendée.

Les musées en France ont connu un développement spectaculaire à partir de 1970. En 1965 la France comptait 857 musées. Elle en compte désormais 1218 labellisés.

« L'Etat jouait alors un rôle très important de soutien et d'incitation », au niveau national mais aussi des collectivités locales, ajoute M. Vital.

« Dans un contexte de crise économique, la culture est souvent la première à souffrir », poursuit-il. L'argent se fait rare, au niveau de l'Etat et des collectivités et « beaucoup de musées souffrent », relève-t-il.

Le succès de l'exposition Monet, avec ses 913.000 visiteurs, est « l'arbre qui cache la forêt », dit-il. Certains musées sont dans une situation « d'extrême précarité » et sont menacés de fermeture, selon lui.

Dans bien des musées, les conditions de conservation sont insuffisantes et nécessitent un plan d'urgence, souligne le rapport.

« On demande de plus en plus aux musées de trouver des ressources propres mais trouver des mécènes est difficile », relève M. Vital.

« Alors il peut y avoir la tentation de se dire que la collection est une marchandise que l'on peut louer. Nous y sommes complètement opposés. La règle actuelle de la gratuité des prêts d'œuvre entre musées doit être respectée », déclare M. Vital.

« La notion de service public est en train d'être reléguée au second plan. On est en train de transformer les musées en entreprises », estime M. Vital.

« Que l'on demande aux conservateurs d'avoir une culture d'entreprise et de gérer au mieux, c'est normal. Mais il ne faut pas que la logique marchande et commerciale prenne le pas sur notre vocation première qui est culturelle », dit-il.

Les conservateurs lancent également un « cri d'alarme » sur leur métier « en voie de disparition ». La profession est vieillissante avec une moyenne d'âge de 52 ans. « Il va y avoir des départs massifs à la retraite dans les prochaines années » mais la France ne forme pas assez de conservateurs, relève M. Vital.

Il ajoute que le Livre Blanc n'est « pas qu'une suite de jérémiades » mais qu'il développe toute une série de propositions concrètes pour améliorer la situation. La France compte un millier de conservateurs (Etat, collectivité, Ville de Paris notamment) ».

AFP – 4 février 2011

« Les musées français se portent mal en France. Tel est le constat d'un Livre Blanc rendu public vendredi 4 février. Les dix millions de visiteurs du Louvre ou le succès de l'exposition Monet cachent une triste réalité : faibles fréquentations, crédits publics en baisse, mécénat privé réservé aux plus grands établissements. « Nous sommes confrontés aux mêmes problèmes que les hôpitaux ou les universités », explique le responsable de l'Association générale des conservateurs. D'ordinaire discrets, ces professionnels dénoncent la « logique libérale excessive » qui réduit leur rôle et transforme l'œuvre d'art en simple marchandise. C'est du reste une autre force du texte, outre qu'il pointe des points positifs, que de faire beaucoup de propositions. »

Le Monde – 5 février 2011

Livre Blanc des Musées

La crise des musées : ressources financières et humaines - Etat des lieux et propositions

Le rapport qui a été présenté le vendredi 4 février 2011 au CESE a été rédigé par Christophe Vital au nom de l'AGCCPF qu'il préside et est le produit de 2 années de réflexion, d'échanges entre les membres de l'association et de ses sections fédérées ainsi qu'avec une dizaine d'associations. Ainsi, les conservateurs prennent la parole à un moment qu'ils jugent crucial pour les musées de France.

Ce *Livre Blanc des Musées* traite de sujets aux contours volontairement limités et n'a pas l'ambition d'aborder les questions relatives aux musées de manière exhaustive. Ont été privilégiées les ressources sans lesquelles un établissement muséal ne peut fonctionner, il s'agit de ressources financières d'une part et de ressources humaines d'autre part, celles en tout premier lieu de ses dirigeants.

Il s'agit d'une réflexion de la profession sur la situation actuelle des musées de France à travers un état des lieux et une série d'observations et de préconisations. Il paraissait en effet important, neuf ans après la promulgation de la *Loi Musée* du 4 janvier 2002, à l'heure où l'institution muséale, comme tous les secteurs de la vie publique, vit des mutations et fait l'objet parfois d'interrogations en ce qui concerne son avenir, que l'AGCCPF livre son point de vue. Il nous semble utile de porter ce travail à la connaissance du gouvernement, des ministères concernés, des administrations, des parlementaires, des élus des collectivités territoriales et des représentants de la société civile.

Les musées sont souvent sous les feux de l'actualité : débats sur le Louvre - Abu-Dhabi, sur l'inaliénabilité, sur les restitutions de collections à des pays étrangers, sur la maison d'Histoire de France, sur le mécénat, sur des nominations de responsables d'établissements publics... Autant de questions que l'on retrouvera au fil d'un rapport de 128 pages.

Livre Blanc des Musées

Sommaire

Avertissement

Préambule

1) Années 1980 à 2000 : Un développement spectaculaire !

1-1- Une croissance exceptionnelle

1-1-1- *Un état généreux*

1-1-2- *Une fréquentation qui explose*

1-1-3- *Créations, agrandissements, embellissements : la France se couvre de musées !*

1-2- Mais qui sont les acteurs de cette évolution ?

1-2-1 *Le rôle des chefs de l'Etat et des élus*

1-2-2 *Le rôle des associations*

1-2-3 *Le rôle des professionnels et des conservateurs*

1-3- Une série d'initiatives publiques pour structurer le secteur

1-3-1 *Des statuts et une filière culturelle*

1-3-2 *La création de l'Ecole Nationale du Patrimoine (INP)*

1-3-3 *L'impact de la décentralisation sur le recrutement des conservateurs territoriaux*

1-3-4 *La déconcentration de l'Etat*

1-3-5 *La loi « Musées » et le code du patrimoine*

1-3-6 *Un rôle de l'Etat qui a évolué pendant les années 2000*

1-4- Et maintenant ? Les conditions à réunir pour que les musées de France poursuivent leur développement

1-4-1 *Des financements à la hauteur des besoins*

1-4-2 *Des professionnels compétents et en nombre suffisant indispensables pour le fonctionnement et le développement des musées*

a) Conservateur, un métier à géométrie variable

b) Les spécificités du métier de conservateur dans un musée national

c) Un texte passé inaperçu : la charte de déontologie

2) Les musées en crise ?

2-1- Le risque d'une fracture pour les musées

2-1-1- *Une diversité exceptionnelle ...*

2-1-2- *...mais un risque réel de fracture !*

2-1-3- *Etat des lieux selon le statut et la nature des musées*

a) Les musées nationaux : les transformations en Etablissements publics (EP)

b) Evolution de l'EP du musée du Louvre, musée emblématique mais atypique

c) Les musées nationaux de l'Education Nationale et de la Recherche

d) Les musées des grandes collectivités

e) Les musées des villes petites et moyennes et ceux situés dans l'espace rural

f) Les musées de création ancienne

g) Les musées de création récente (depuis les années 80)

2-1-4- *Des disparités territoriales en relation notamment avec le tourisme*

2-1-5- *Des facteurs aggravants*

- 2-1-6- *La prééminence historique des Beaux-arts et de l'Antiquité*
- 2-1-7- *Les musées relevant de divers ministères de tutelle autres que le ministère de la Culture*

2-2- Les ressources financières – un Etat qui se désengage ?

- 2-2-1- *Un désormais faible engagement de l'Etat via les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC) auprès des collectivités territoriales en faveur des musées en régions, destiné à l'action culturelle, aux acquisitions et aux restaurations ?*
- 2-2-2- *L'aide aux grands investissements pour la création ou les réaménagements de musées, les contrats de projet Etat-Région*
- 2-2-3- *Les dispositifs face à la crise sont-ils suffisants ?*
 - a) *Le grand emprunt*
 - b) *Le plan de relance*
 - c) *Le plan « Musées en régions »*

2-3- Le rôle des collectivités territoriales

- 2-3-1- *La mise en réseau, quel devenir pour les conservations départementales ?*
- 2-3-2- *Le rôle moteur des communes*
- 2-3-3- *L'intercommunalité, la solution d'avenir ?*

2-4- La nécessité de se tourner vers les ressources propres face à la baisse des subventions d'équilibre – quelles limites ?

- 2-4-1- *Le mécénat – une quête parfois difficile*
- 2-4-2- *La recherche de fonds propres, l'économie de marché gagne le secteur et le fragilise (l'exemple du Louvre)*
- 2-4-3- *EP, Etablissements publics de Coopération Culturelle (EPCC), Sociétés d'Economie Mixte (SEM) : une nouvelle tendance pour s'adapter au nouveau contexte*
- 2-4-4- *Une nouvelle politique de l'Etat pour ses propres acquisitions*
- 2-4-5- *Un nouveau projet pour l'Etat : la maison d'histoire de France*

2-5- Conservateur, un métier en voie de disparition ?

- 2-5-1- *Un métier qui pourrait disparaître par dissolution ? La tentation de musées sans conservateur*
- 2-5-2- *Des effectifs en diminution constante*
- 2-5-3- *Des effectifs vieillissants, un grand sujet d'inquiétude pour l'avenir des musées*
 - a) *La Fonction Publique Territoriale (FPT)*
 - b) *La fonction publique de l'Etat*
- 2-5-4- *Des promotions de l'Institut National du Patrimoine (INP) très insuffisantes*
- 2-5-5- *Les causes de cette situation*

2-6- Diriger un musée, gérer des collections : un métier mal défini, mal connu, mal aimé ?

- 2-6-1- *Un métier mal défini*
- 2-6-2- *Un problème de positionnement*
- 2-6-3- *Des conflits qui se multiplient : signe d'un malaise auquel il est urgent d'apporter des solutions*
- 2-6-4- *La formation et les concours sont-ils adaptés ?*
 - a) *Un bilan intéressant mais qu'il faudrait actualiser*
 - b) *Des réformes qui apparaissent nécessaires et urgentes*
 - c) *Un concours dont la réforme annoncée va partiellement dans le bon sens mais qui aurait dû être engagée dans une réflexion et une réforme globales*
 - d) *Une scolarité en adéquation avec la réalité du métier et les offres d'emploi*
 - e) *Comment résoudre les difficultés, pour certains conservateurs à la sortie de l'INP, à trouver un emploi dans la Fonction Publique Territoriale alors que des postes sont vacants ?*

2-6-5- *Les attachés de conservation du patrimoine, une profession récente dont les effectifs se sont multipliés*

2-6-6- *Les autres professionnels des musées*

- a) Les agents de catégorie B, assistants qualifiés
- b) Vers une professionnalisation
- c) Les effectifs
- d) Focus sur deux régions
- e) Les Agents de Surveillance et de Magasinage (ASM) des musées nationaux

3) Les difficultés d'application des textes en vigueur, un frein pour le développement des musées et de leur développement

3-1- Conserver et inventorier : quels freins, quels obstacles à lever ?

3-1-1- *Des conditions de conservation souvent déficientes*

3-1-2- *Des réserves souvent inadaptées et très insuffisantes*

3-1-3- *La question des collections d'étude, un flou dangereux à lever*

3-1-4- *L'archéologie et les musées, un autre flou auquel peuvent répondre les Centres de Conservation et d'Etude (CCE) ?*

3-1-5- *Le récolement des dépôts et objets d'art de l'Etat*

3-1-6- *Quelle politique de prêts et de dépôts de l'Etat ?*

3-1-7- *Déclassement et restitution*

3-1-8- *Plans de sauvegarde et sécurité des collections*

3-2- L'enrichissement des collections

3-2-1- *La question des financements pour les musées territoriaux*

3-2-2- *Des procédures lourdes et inadaptées pour les musées territoriaux*

3-2-3- *Les difficultés d'application pour les conservateurs territoriaux*

3-2-4- *Les procédures des musées nationaux : EP et Services à Compétence Nationale (SCN)*

3-3- Les restaurations, des constats similaires

3-3-1- *Les procédures rendues obligatoires depuis la loi « Musées »*

3-3-2- *Les budgets et les financements*

3-3-3- *La restauration des œuvres d'art au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France (C2RMF)*

3-3-4- *D'autres moyens de restauration et d'analyse*

3-3-5- *Les conservateurs restaurateurs : statuts et formations*

3-3-6- *Les régisseurs d'œuvres d'art*

3-4- La politique des publics

3-4-1- *Les services des publics rendus obligatoires*

3-4-2- *D'une manière générale, une floraison d'initiatives*

3-4-3- *Les politiques des publics, un défi à relever : l'accès au plus grand nombre*

3-4-4- *Les métiers de la médiation*

3-5- Les expositions

3-5-1- *Le rôle essentiel des expositions temporaires*

3-5-2- *Le poids financier*

3-5-3- *Des coopérations*

4) Un grand plan stratégique et d'actions pour les musées ? Les principales propositions de l'AGCCPF

4-1- Mieux affirmer le rôle de l'institution muséale et sa place dans la société

4-1-1- *Le rôle patrimonial et scientifique*

4-1-2- *Le rôle social et culturel*

4-1-3- *Le rôle économique*

4-2- Adapter les textes à la réalité

4-2-1- *Apporter des amendements au code du patrimoine*

4-2-2- *Améliorer les statuts des cadres d'emploi*

4-3- Clarifier le rôle de l'Etat

4-3-1- *Une administration centrale avec un véritable pouvoir de contrôle pour le respect de la loi*

4-3-2- *Etablir des normes*

4-3-3- *Jouer le rôle de péréquation par des financements significatifs et équilibrés*

4-3-4- *Améliorer l'observation et l'évaluation*

4-3-5- *Améliorer les rapports entre le ministère de la Culture et les autres ministères de tutelle*

4-4- Résoudre les questions relatives aux professionnels nécessaires au fonctionnement des musées

4-4-1- *Définir les missions des professionnels qualifiés*

4-4-2- *Réformer la formation et les recrutements*

4-4-3- *Mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et maintenir un niveau d'effectifs suffisant*

4-4-4- *Affirmer le rôle indispensable des conservateurs du patrimoine de l'Etat*

4-4-5- *Assurer une égalité de traitement entre les fonctions publiques et les corps de conservateurs*

4-5- Permettre une meilleure gestion des collections

4-5-1- *Un plan national de remise à niveau des réserves*

4-5-2- *Offrir les conditions de réussite des opérations de récolement et d'inventaires*

4-5-3- *Alléger les procédures d'acquisitions et de restaurations*

4-5-4- *Etablir des relations de confiance entre les publics et les musées en ce qui concerne les dons et les acquisitions*

4-6- Faciliter la circulation des œuvres

4-6-1- *Encourager les politiques d'expositions raisonnables*

4-6-2- *Encourager les coproductions*

4-6-3- *Améliorer les modalités de prêts et interdire les locations*

4-7- S'ouvrir à l'International

4-7-1- *Les aides aux pays en voie de développement*

4-7-2- *Le bouclier bleu*

4-7-3- *Maintenir French Regional and American Museum Exchange (FRAME) et envisager d'autres réseaux*

4-7-4- *Développer les partenariats à l'image de l'accord France-Canada*

4-8- Etre acteur du développement durable

4-8-1- *Construire et rénover autrement*

4-8-2- *Elaborer un agenda 21*

4-8-3- *Museums et biodiversité*

4-9- Développer encore les politiques des publics

- 4-9-1- *Relever le défi de l'accès au plus grand nombre en en faisant plus qu'un slogan*
- 4-9-2- *Consentir un effort particulier en faveur des adolescents*
- 4-9-3- *Mutualiser les services des publics*

4-10- Mieux faire du musée un lieu pour la recherche

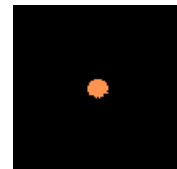
- 4-10-1- *Etablir des liens plus étroits avec l'université*
- 4-10-2- *Encourager l'innovation*

Avec les contributions de plusieurs associations et organismes :

- *AFROA, Association Française des Restaurateurs d'œuvres d'Art,*
- *FFSAM, Fédération Française des Sociétés des Amis de Musées,*
- *FEMS, Fédération des Ecomusées et des Musées de Société,*
- *FFCR, Fédération Française des Conservateurs Restaurateurs,*
- *OCIM, Office de Coopération et d'Information Muséographique,*
- *Médiation culturelle.*

Ce Livre Blanc a fait l'objet également d'échanges réguliers avec les associations suivantes :

- *ICOM-France, International Council of Museums,*
- *AMCSTI, Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle,*
- *Association des Anciens Elèves Conservateurs de l'Institut National du Patrimoine,*
- *Association des Conseillers pour les Musées,*
- *ANACT, Association Nationale des Archéologues des Collectivités Territoriales.*



L'AGCCPF

Qui sommes-nous ?

L'AGCCPF a été créée en 1922 et est reconnue d'utilité publique depuis 1932, elle comprend des responsables scientifiques et culturels d'institutions patrimoniales, qu'ils soient issus des fonctions publiques (Etat, Ville de Paris, Collectivités territoriales) ou du secteur privé animé par l'intérêt public. Les professionnels des musées et les conservateurs constituent la majeure partie des membres de l'Association mais elle compte parmi ses rangs des personnels des Monuments Historiques, de services d'archives ou de bibliothèques, de conservation des antiquités et objets d'art. Elle représente les professionnels et les fonctions exercées par ses membres auprès des autorités et organismes français et internationaux : Haut - Conseil des Musées de France, Commission nationale d'évaluation, conseil scientifique de l'INP et associations (ICOM, Fédération des Ecomusées et des musées de société, INET, CNFPT, INHA).

L'AGCCPF compte près de mille membres, cette association a pour but de participer à l'extraordinaire développement que connaissent les musées et, de manière plus large, les lieux qui conservent et présentent des collections publiques.

Faire en sorte que ces institutions disposent de professionnels formés, qualifiés, compétents, reconnus et en nombre suffisant, réfléchir collectivement sur les moyens à mettre en œuvre pour favoriser la conservation du patrimoine et le rendre accessible au plus grand nombre, tisser des réseaux, éviter le cloisonnement trop souvent observé dans le domaine culturel, établir un véritable dialogue avec l'Etat, les collectivités, les autres associations, jouer un rôle au sein de la société civile, sont autant d'objectifs que s'est fixée l'association. Pour y parvenir, l'AGCCPF organise des journées d'étude et de formation, participe à de nombreux congrès et colloques, édite une Revue « Musées et Collections Publiques de France », référence incontournable dans le domaine et informe grâce à son site Internet www.agccpf.com.

Les sections fédérées de l'AGCCPF, dans les régions, ont été créées à partir de 1976, animant à une échelle de proximité plus grande des projets impliquant une mise en réseau d'établissements ou de services patrimoniaux et la conjugaison de partenariats institutionnels, et de financements croisés. Ces sections fédérées assurent le lien entre les préoccupations locales des membres de l'Association et la politique nationale de l'AGCCPF.

La revue Musées et Collections Publiques de France constitue une référence incontournable pour les professionnels des musées. Elle propose des dossiers thématiques sur l'actualité de l'Institution, de la profession, sur des expériences innovantes ou des savoir-faire concernant les collections, les publics, la gestion des équipements ou bien encore les chantiers de création ou de réorganisation des musées. Trois numéros paraissent chaque année, l'un d'entre eux rend compte des visites de terrain, des interventions et des débats organisés à l'occasion des « journées d'étude et de formation ».

La revue comporte également des informations pratiques, exerce une veille sur les textes législatifs se rapportant au Patrimoine. Elle est un outil précieux pour les professionnels des musées ainsi que pour les étudiants et chercheurs.

Christophe Vital est Président de l'AGCCPF depuis mai 2007 et entame son second mandat à la tête de cette association. Conservateur en Chef du Patrimoine, il exerce les fonctions de conservateur départemental des musées de la Vendée où il assume la tutelle scientifique de 9 musées. Il est en outre le concepteur de l'Historial de la Vendée, musée de société ouvert depuis 2006. Il siège depuis 1994 au sein du Conseil Economique, Social et Environnemental des Pays de la Loire où il a présidé la Commission Culture Tourisme et Sport avant d'être élu depuis 2007 rapporteur général.



Association Générale
des Conservateurs
des Collections Publiques
de France

Section fédérée
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Membre du Réseau européen des Living Labs

Reconnue d'utilité publique depuis 1932, l'AGCCF-PACA fédère et représente l'ensemble des 120 établissements labellisés « musées de France » existants en région PACA.

Depuis 2000, l'association, véritable pôle **ressources et formation** pour les acteurs du patrimoine en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, s'est engagée dans un travail collectif destiné à ouvrir les perspectives des professionnels des patrimoines aux enjeux européens qui bousculent l'héritage muséal.

En 2008, la section PACA et la section du Languedoc-Roussillon (représentant 58 musées) se rapprochent et élargissent de façon significative les problématiques muséales aux spécificités de la façade méditerranéenne.

L'AGCCPF-PACA organise chaque année un cycle de Journées d'étude en collaboration avec le CNFPT, traitant des pratiques professionnels et des métiers du patrimoine, ces journées ouvrent la réflexion sur la notion même de patrimoine, dans le contexte actuel des nouveaux média, de l'Union européenne et des réseaux euro-méditerranéens.

Ces Journées d'études s'adressent à un public de professionnels du patrimoine, acteurs culturels, et partenaires des musées, ainsi qu'aux étudiants et chercheurs.



Association Générale
des Conservateurs
des Collections Publiques
de France

Section fédérée
Languedoc Roussillon

L'association des conservateurs des musées de la Région Languedoc Roussillon a été créée en 1974 dans le but de promouvoir par tous les moyens le développement des musées de la Région Languedoc Roussillon. A ce titre, l'association a été organisatrice d'expositions mettant en valeur les collections patrimoniales et a publié l'ouvrage *Le sel d'une terre, le Languedoc Roussillon révélé par ses musées*, ainsi qu'un dépliant à destination du grand public. L'association est également partenaire depuis de nombreuses années du Centre national de la fonction publique territoriale de Montpellier pour la mise en place des formations destinées aux personnels de musées. Elle est devenue section fédérée en 2011.